

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

La MRC de La Haute-Yamaska présente son bilan en collecte des matières organiques des ICI et dévoile les noms des entreprises primées par le concours *Les pros du compost*.

Granby, le 17 novembre 2025 – Depuis 2019, les industries, commerces et institutions (ICI) du territoire de la MRC de La Haute-Yamaska ont la possibilité de participer, sur une base volontaire, à la collecte des matières organiques. Près de 200 entreprises y prennent part depuis plusieurs années. En 2024, la MRC a étendu cette collecte à l'ensemble des ICI du territoire. Bien que chaque établissement ait reçu un bac roulant brun, la participation demeure un défi, particulièrement pour les grands générateurs de matières organiques.

Les suivis réalisés au cours de la dernière année révèlent toutefois une amélioration notable : le taux de participation a augmenté de 24 % depuis un an. Malgré cette progression encourageante, la proportion totale d'ICI impliqués dans la collecte reste encore limitée.

Dans l'objectif d'encourager l'utilisation et la maximisation du bac brun auprès des ICI en mettant en valeur les exemples de réussite, la MRC a lancé un concours intitulé *Les pros du compost*. Les organisations avaient jusqu'au 24 octobre pour s'inscrire et mettre en valeur leur meilleure pratique de gestion des matières organiques.

Ce programme de reconnaissance a permis de dénicher les initiatives les plus marquantes dans quatre catégories, soit :

- ✓ Industries et producteurs : Mycep ferme de champignons
- ✓ Commerces et bureaux : Entreprises TurbiCo inc.
- ✓ Institutions et organismes (écoles, CPE, CLSC, etc.) : École de l'Orée-des-Cantons
- ✓ Hôtels, restaurants et marchés d'alimentation : La Piazzetta Granby

Les lauréats ont été choisis en fonction des critères suivants :

- ✓ Taux de détournement de la matière organique produite;
- ✓ Efforts concrets pour le tri et la qualité des matières organiques résiduelles;
- ✓ Distinction du ICI pour les initiatives et la performance en gestion des matières organiques;
- ✓ Pérennité des démarches dans le temps.

« À la MRC de La Haute-Yamaska, nous comprenons que la collecte des matières organiques demande un effort supplémentaire pour les ICI. C'est pourquoi nous offrons un accompagnement personnalisé. Chaque jour, davantage d'ICI se joignent à l'initiative, et notre concours permet non seulement de reconnaître leur engagement, mais aussi de partager les défis relevés et les solutions innovantes mises en place. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous les ICI qui ont soumis leurs candidatures au concours et qui se sont engagés à participer à la collecte des matières organiques. » explique M. René Beauregard, préfet suppléant de la MRC de La Haute-Yamaska.

Bilan : faits saillants

- Depuis mai 2024, tous les ICI de La Haute-Yamaska ont accès à la collecte des matières organiques.
- La grande majorité des écoles et CPE du territoire y participent.
- La MRC offre un service d'accompagnement personnalisé et des formations gratuites aux ICI qui en font la demande.
 - o 55 accompagnements personnalisés ont été réalisés.
 - o 85 classes ont reçu une formation en gestion des matières résiduelles dans 12 écoles.
- En 2026, la MRC poursuivra des démarches auprès des ICI susceptibles de produire de gros volumes de matières organiques : restaurants, commerces d'alimentation, écoles, etc.
- Un total de 1 657 bacs bruns a été livré aux ICI en 2024 et 2025.

Informations et demandes d'accompagnement : infocollectes@haute-yamaska.ca

Source:

Isabel Coulombe
icoulombe@haute-yamaska.ca
450 378-9976, poste 2276
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska